

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :
3 février 2022

Date d'affichage :
17 février 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le 10 février le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 3 février, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Didier LARRAUFIE

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean-Louis RAYNAUD

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FEVRIER 2022**

QUESTION N° 13

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs : créations et suppressions de postes au 1^{er} janvier 2022.

RAPPORTEUR : Sandrine ROUSSEL

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 27 janvier 2022.

Pour des nécessités de services, il est nécessaire de créer et supprimer les postes suivants :

<u>Poste(s) créé(s)</u>	<u>Motifs</u>	<u>Poste(s) à supprimer</u>	<u>Direction</u>	<u>Date de création / suppression</u>
	Anticipation d'un départ en retraite	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	DMRH	01/04/2022
Rédacteur				01/03/2022
Gardien brigadier de police municipale	Création d'un poste suite réorganisation service de police municipale	néant	Police municipale	01/03/2022
Attaché	Création poste de responsable des affaires juridiques et patrimoniales	néant	Administration générale	01/03/2022
Adjoint technique	Création d'un poste d'agent administratif (reconversion suite mobilité interne)	néant	Police municipale	01/03/2022
Technicien principal 2 ^{ème} classe	Réussite à concours	Adjoint technique	Service informatique	01/03/2022
Technicien	Réussite à concours	Adjoint technique	Direction de la communication	01/03/2022
Attaché	Réussite à concours	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Direction secrétariat général	01/03/2022
Attaché	Réussite à concours	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	DMRH	01/03/2022
Ingénieur	Promotion interne	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	DSTAU	01/03/2022

COMMUNE DE RIOM

Le tableau des effectifs à jour au 1^{er} janvier 2022 fait état de 325 postes permanents, il est annexé à la délibération.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser la création et la suppression des postes susvisés, à compter de la date figurant dans le tableau,**
- **approuver le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2022.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 10 février 2022

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL